Axe1

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques Action Opérationnelle

Servi<mark>ce</mark>

Descriptif de l'action

Descriptif du réalisé

Perspectives 2013

Orientation 1: définir un projet global d'aménagement urbain (lutte contre l'étalement, trame verte et bleue)

Animer la Charte Paysagère et Environnementale des garrigues intercommunales de Nîmes Métropole

Développement Durable Mise en œuvre des actions issues du programme d'action de la Charte

Réalisation d'un guide des bonnes pratiques des loisirs en garrigues afin de diminuer les conflits d'usage



Poursuite des actions portant sur la gestion des boisements en garrigues et la réalisation d'un atlas des arbres remarquables

Renforcer la politique de réserves foncières sur le territoire communautaire et les partenariats associés

Aménagement du territoire Poursuivre les actions partenariales de maitrise foncière permettant d'anticiper la mise en œuvre de projets de développement sur le territoire de Nîmes Métropole Dans le cadre de la convention d'anticipation foncière mise en place avec l'EPF-LR, acquisition d'une parcelle au cœur de la Zone d'Aménagement Différé mise en place pour le projet d'aménagement de la Porte Nord



Suivi du marché foncier sur les zones à enjeux - mise en place d'une ZAD provisoire + convention d'anticipation foncière pour le projet de pôle urbain multimodal de Nîmes Métropole - acquisition de parcelles uniquement sur opportunités de ventes

Orientation 2 : favoriser une offre de déplacements complémentaires et alternatifs à la voiture

Développer un Réseau à Haut Niveau de Services intégrant l'ensemble des services à la mobilité de Nîmes Métropole

Transports

Faciliter la mobilité pour tous en développant les transports en commun et les modes alternatifs à la voiture

Réorganiser le réseau des transports publics de Nîmes Métropole avec la mise en place de la ligne 1 du TCSP (intégrer les enjeux de complémentarité) A la mise en service du premier tronçon de la ligne T1 de TCSP le réseau de transport a été réorganisé afin d'organiser un rabattement et un lien efficace avec la ligne à Haut Niveau de service, d'améliorer la vitesse commerciale et les connexions avec les lignes en hyper centre, mise en place de consignes vélos aux parcs relais Parnasse, mise en service des premières phase du système d'aide à l'exploitation et information voyageurs et de la nouvelle Billétique



Poursuite de l'amélioration du réseau et développement des services à la mobilité, modes actifs dans le cadre du renouvellement DSP





Mettre en place le Plan de Déplacement Interentreprises de l'Actiparc Georges Besse

**Transports** 

Obtenir une meilleure gestion des déplacements pour en réduire les impacts environnementaux Mutaliser les moyens, partager les expériences mettre en place un outil de gestion éco-responsable des déplacements générés au sein de l'Actiparc

Diagnostic et plan d'action validés



Mise en œuvre du plan d'action, adhésion des entreprises de la zone à la convention PDE



Axe1

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques Action Opérationnelle

Servi<mark>ce</mark>

Descriptif de l'action

Descriptif du réalisé

Perspectives 2013

Mettre en œuvre le PDE interne : s'appuyer sur un site Internet existant et une charte pour favoriser le covoiturage et former les agents de Nîmes Métropole et de la Ville de Nîmes à l'éco-conduite

Développement Durable Réduire les impacts environnementaux des déplacements des agents en facilitant les transports en commun, le vélo, la marche à pied, le co-voiturage et l'éco-conduite Réflexion en cours sur l'éco-conduite, le pass vélo, le co-voiturage et les déplacements professionnels. Actions d'information et de sensibilisation des agents à l'utilisation des transports collectifs (notamment à l'occasion de l'ouverture de la ligne TANGO+)



Mise en place de sessions de formation à l'éco-conduite Organisation d'une journée "vélo" Lancement d'actions sur le co-voiturage Réflexion sur les déplacements professionnels au regard de la nouvelle ligne TANGO+ et le déménagement des services au Colisée

Evaluer le Plan de Déplacements Urbains ainsi que l'impact des Bus à Haut Niveau de Service sur la qualité de l'air

Transports

Anticiper et évaluer les impacts du PDU et du BHNS sur la qualité de l'air Connaître l'évolution des pratiques de mobilité pour ajuster les outils mis en place Réponses apportées aux questions suivantes : Dans quelle mesure le PDU participe-t-il à la planification de développement du territoire ? Dans quelle mesure le PDU joue-t-il le rôle de feuille de route en terme de management de la mobilité ? Quel degré d'avancement des actions prévues à moyen terme ? Quels en sont les résultats pour celles achevées ?



Priorisation des actions en cours pour la continuité du PDU en adéquation avec le contexte actuel. Définition des réajustements necessaires au moment de la révision et des nouvelles dimensions à donner au prochain PDU

Enquête ménage déplacements

**Transports** 

Etude fine et globale sur les pratiques de déplacements, activités et rythmes des ménages sur le territoire

Véritable outil opérationnel d'aide à la décision
Attentes : optimisation des déplacements,
développement des transports collectifs
Favoriser l'accès pour tous à la mobilité
Réduire les risques de sécurité
Améliorer la santé des personnes

Préparation et initialisation : animation des partenaires, détermination du périmètre et réalisation d'une enquête cordon

Mise en place d'un tour de table financier et contractualisation en cours



Mise en place de la méthode, contractualisation, réalisation des enquêtes cordons, lancement des marchés



Réaliser une vélo station, avec un site central en gare de Nîmes et des relais sur les différents secteurs de Nîmes Métropole

Transports

Faciliter l'usage du vélo et en particulier du vélo utilitaire pour les trajets courts, l'intermodalité pour réduire les impacts environnementaux des déplacements

Mise en place des consignes vélos au parc relais Parnasse



Consultation dans le cadre du renouvellement de la DSP Réalisation d'une consigne vélo en gare et sur le parking relais



Développer et mailler un réseau intercommunal de pistes cyclables

Transports

Faciliter l'usage du vélo pour réduire les impacts environnementaux des déplacements

Réalisation d'un itinéraires cyclable en Vaunage



Réalisation d'une liaison entre le parking relais A54 et Caissargues



Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques



Servi<mark>ce</mark>

Descriptif de l'action

Descriptif du réalisé

Perspectives 2013

Orientation 3: Aménager, construire et réhabiliter durablement

Projet de Pôle Urbain Multimodal de Nîmes LGV

Améngament du territoire

Ce futur pôle d'échanges multimodal est issu du projet plus global de contournement ferroviaire Nîmes Montpellier. Il doit permettre à la fois de faciliter la mobilité durable, contribuer à l'attractivité du territoire et répondre aux enjeux démographiques. Au cœur de l'arc méditerranéen et à la porte d'entrée orientale, ce projet constitue un fort enjeu économique tant au niveau régional qu'européen. Situé dans un cadre naturel d'exception, il s'appuiera sur cette richesse pour construire un quartier urbain innovant basé sur le concept de la ville durable

Etudes achevées: schéma d'accessibilité au site Etudes en cours : pré diagnosctic agro -environnemental, étude de prospective économique et programmation urbaine



2013 : restitution des études en cours et lancement d'un dialogue compétitif pour l'attribution d'un contrat cadre de MOE urbaine + recrutement AMO pour le suivi du dialogue compétitif

Etude de programmation urbaine de la Porte Ouest

Aménagement du territoire et Transports Restructuration et développement urbain de la Porte Ouest, en lien avec la création d'axes lourds de transports (Ligne 2 du TCSP Est-Ouest, deux parcs-relais, déplacement de la gare de Saint-Césaire et transformation en un pôle d'échanges multimodal, franchissement Pavlov puis connexion au futur contournement Ouest)

Nouvelle polarité urbaine organisée selon une logique de mixité des fonctions urbaines (habiter, travailler, se divertir, se

Répondre aux besoins en logements de l'agglomération nîmoise

Revalorisation et restructuration des secteurs économiques

Démarche de développement durable méditerranéen : éco-quartier

Lancement de l'étude et diagnostic stratégique du site : formuler une synthèse hiérarchisée des atouts, contraintes et dysfonctionnements du site Démarrage des ateliers avec les services et partenaires



Etude de positionnement économique des sites d'activités en 4 phases (analyse du profil économique des parcs d'activités, potentiel de redéploiement de l'offre économique, concertation avec les acteurs économiques et propositions d'évolution du secteur)

Choix d'un scénario de programmation urbaine incluant le pôle d'échanges multimodal

Etude hydraulique en 2 phases (état des lieux des contraintes hydrauliques, modélisation hydraulique de l'existant et sur la base du projet urbain)

Définition du Programme Urbain Durable et d'un schéma directeur d'aménagement, compatibles avec les contraintes hydrauliques du site et les potentialités de mutation économique préalablement identifiées

Identification d'un premier périmètre opérationnel autour du futur Pôle d'Echanges Multimodal et des propositions de stratégie urbaine à mettre en place pour favoriser l'émergence du projet (au niveau foncier, financier, partenarial, organisationnel, ...)







Axe1

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques

#### Action Opérationnelle

Servi<mark>ce</mark>

#### Descriptif de l'action

#### Descriptif du réalisé

Perspectives 2013

#### Orientation 4 : établir une politique de production et de sobriété energétiques

Réaliser un Bilan de territoire des émissions des gaz à effet de serre et un bilan interne à l'administration de NM et créer d'ici fin 2011 un observatoire des consommations ménergétiques

Développement Durable Cette action a pris la forme plus ambitieuse d'un "Plan climat énergie territoire (PCET)": Identifier les secteurs générateurs de GES pour mettre en place un programme d'actions pour réduire ces impacts / Etudier la vulnérabilité du territoire face au changement climatique Elaboration du Profil Climat Energie du Territoire qui établit le bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre du territoire, en identifiant les principaux postes consommateurs d'énergie et émetteurs, ainsi que les usages associés. Il intègre également le Bilan Carbone Patrimoine et Services de Nîmes Métropole qui répond à l'obligation réglementaire découlant du Grenelle de l'environnement de réaliser un diagnostic spécifique à l'administration dans le cadre de l'exercice de ses compétences et de la gestion de son patrimoine

Informations consultables sur le site Internet de Nîmes Métropole



Poursuite du travail d'élaboration du PCET avec la définition et le choix d'un scénario stratégique dans le domaine de l'energie et du climat du territoire afin de déterminer les objectifs de réduction en terme de consommation d'énergie et d'émission de GES. Ces objectifs seront ensuite déclinés de manière opérationnelle dans un programme d'actions que Nîmes Métropole mettra en oeuvre

Inscrire la performance informatique dans le développement durable par le déploiement d'une démarche Eco-TIC

DSI

Mettre en place une infrastructure centralisée permettant un très haut niveau de service tout en réduisant les coûts environnementaux et économiques : serveurs virtuels, réduction du nombre de matériel, matériel performant, plus rapide, plus robuste, permettant de réduire la consommation énergétique, facilitant la maintenance et avec un taux de recyclage important Suppression des imprimantes individuelles Ouverture vers le travail à distance

Réalisé :

100 % serveurs virtualisés
20 % clients virtualisés
80% des applications
Climatisation durable déployée (free cooling)
Travail à distance 100 % déployé
Mise en place d'un Cloud communautaire hybride
En cours:
Etude PRA
Déploiement de la TOIP

Déploiement de la TOIP Déploiement de la vidéoconférence Pilotage centralisé des impressions

Non encore démarré : Pilotage de la supervision énergétique du parc IP



Activité)
Déploiement de 350 clients légers
Achat de capacité de stockage supplémentaire
Achat de capacité de calcul supplémentaire pour consolider
la consommation énergétique

Poursuivre la mise en place du PRA (Plan de Reprise sur





Réaliser des économies de CO2 et stimuler le marché des économies d'énergie suite au bilan de la thermographie aérienne

Développement Durable Informer et sensibiliser les habitants, les communes et autres institutions pour réaliser des travaux de maîtrise de l'énergie sur leur patrimoine par le biais de la thermographie aérienne réalisée sur l'ensemble de l'Agglomération

Depuis le lancement de l'opération de communication sur la thermographie aérienne en octobre 2010, ce sont plus de 3000 personnes qui ont pu consulter leur thermicarte c'est-à-dire la photo des flux d'énergie émis par rayonnement depuis la toiture de leur habitation. Ces personnes ont pu bénéficier de l'interprétation de la photo et de conseils personnalisés par un conseiller info énergie du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement lors de plusieurs permanences réparties sur l'ensemble de l'agglomération. Selon les résultats de l'enquête par questionnaire auprès des habitants ayant consultés leur thermicarte, Nîmes métropole a pu estimer que 20% des personnes (ayants répondus au questionnaire) ont réalisé des travaux ou sont en cours de réalisation de travaux d'amélioration des performances du bâti



Afin de poursuivre la dynamique de sensibilisation, Nîmes Métropole proposera lors du 1er semestre 2013, la possibilité à tous les habitants du territoire de consulter directement via internet sa thermicarte et de bénéficier de nombreuses informations et conseils pour faciliter la réalisation de travaux de maîtrise de l'énergie dans son habitation



Développement Durable Action intégrée dans une démarche plus ambitieuse de Plan Climat Energie Territoire lancé fin 2011 Inscrit dans l'action de mise en œuvre du Plan Climat Energie Territoire (Cf. action s'y reportant)



## LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Les autres maîtrises d'ouvrage Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

Axe1

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques Orientation 1 : définir un projet global d'aménagement urbain (lutte contre l'étalement, trame verte et bleue)

Etablir une vision prospective, durable et partagée de l'agglomération nîmoise à l'horizon 2030 - AUDRNA

Contribuer à la définition de la trame verte et bleue à l'échelle communautaire - AUDRNA

Harmoniser les PADD des PLU par des démarches géographiques sectorielles - AUDRNA

Préserver une dynamique de territoire au travers de la mise en oeuvre de la Charte Paysagère des Costières de Nîmes - Syndicat AOC Costières

Poursuivre la gestion active du POS de Bezouce (police d'urbanisme) et conforter progressivement l'action foncière - Commune de Bezouce

#### Orientation 2 : favoriser une offre de déplacements complémentaires et alternatifs à la voiture

■ Créer un maillage des déplacements doux à Clarensac et avec les pistes communautaires - Commune de Clarensac

■ Créer des cheminements doux à Caveirac pour les déplacements scolaires et les loisirs - Commune de Caveirac

#### Orientation 3 : aménager, construire et réhabiliter durablement

Réviser le PLU de Nîmes avec des objectifs de DD et une Approche Environnementtale de l'Urbanisme (AEU) - Commune de Nîmes

Elaborer le PLU durable de Générac - Commune de Générac

Mener une démarche environnementale globale pour le PLU de Langlade et intégrer l'AEU dès l'amont - Commune de Langlade

Développer la Charte de construction durable et l'étendre à Nîmes Métropole et aux autres communes - Commune de Nîmes

Construire de nouvelles formes urbaines durable en secteur inondable : le nouveau quartier universitaire de la Hoche Sernam - Commune de Nîmes

Mettre en oeuvre l'OPAH «réduction de la vulnérabilité du quartier Richelieu» - Commune de Nîmes

Elaborer à Caveirac un plan expérimentale, global et coordonné, de prévention de tous les risques - Commune de Caveirac

#### Orientation 4 : établir une politique de production et de sobriété énergétiques

■ Faire le bilan carbone du lycée agricole de Nîmes Rodilhan - EPLEFLA (lycée agricole de Rodilahn)

■ Economiser l'énergie dans le patrimoine bâti de Nîmes avec un Contrat de Performance Energétique - Commune de Nîmes

Réaliser un diagnostic et un plan d'actions énergétiques de l'éclairage public à St Chaptes - Commune de Saint-Chaptes

Mettre en place des lampadaires solaires à l'école de Poulx - Commune de Poulx

Rénover en basse consommation l'éclairage public de Manduel - Commune de Manduel

Rénovation de l'éclairage public pour une meilleure performance énergétique et réduction des consommations - Commune de saint-Dionisy

Réduction de la consommation électrique de l'éclairage public de la ville de Caissargues - Commune de Caissargues

Equiper la ville de Nîmes en petit matériel électrique pour le nettoiement - Commune de Nîmes

Rénover le chauffage urnain nîmois en recourant au maximum aux énergies renouvelables - Commune de Nîmes



Axe 1

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD
\*Economie \*Social

\*Environnement

\*Gouvernance



Cette étude fine et globale sur les pratiques de déplacements, activités et rythmes des ménages sur le territoire contribue à mieux connaître, mieux évaluer et mieux décider dans le domaine des transports mais pas seulement car cette enquête peut apporter des données particulièrement intéressantes pour l'ensemble des stratégies de développement du territoire : aménagement, habitat, développement économique. etc.

Fin 2012 Fin 2015

Le budget du projet est de 756 000 euros TTC en investissement.

-Vision plus globale sur les déplacements qui permet de contribuer à la prise de décisions plus efficaces, efficientes et plus économes.

-Contribuer à des économies d'études car les données apportées par cette étude seront utiles à d'autres domaines d'activités et à d'autres échelles de territoire. Mieux cibler les besoins en déplacements doit permettre de :

-favoriser l'accès pour tous à la mobilité

-réduire les risques de sécurité -améliorer la santé des personnes (développement des modes doux, qualité de l'air améliorée). Impact indirect sur la protection de l'environnement avec l'optimisation des déplacements et le développement des transports collectifs (préservation des ressources, amélioration de la qualité de l'air, réduction des gaz à effet de serre et donc réduction des impacts sur le réchauffement climatique).

Partenariats avec d'autres acteurs territoriaux. Comité de pilotage interne avec les services partis prenants.

Enquête ménages et déplacements (EMD)

**Direction des Transports** 

<sup>\*</sup>Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

<sup>\*</sup>Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

<sup>\*</sup>Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

<sup>\*</sup>Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation



Axe 1

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques



Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD
\*Economie \*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Organiser la restructuration et le développement urbain de la Porte Ouest, en lien avec la création d'axes lourds de transports (Arrivée de la Ligne 2 du TCSP Est-Ouest, organisation de deux parcs-relais, déplacement de la gare de Saint-Césaire et transformation en un pôle d'échanges multimodal, désenclavement routier avec le franchissement Pavlov puis la connexion au futur contournement Ouest).

- -Favoriser le développement d'une nouvelle polarité urbaine organisée selon une logique de mixité des fonctions urbaines (habiter, travailler, se divertir, se déplacer...) pour répondre aux besoins en logements de l'agglomération nîmoise.
- -Assurer la revalorisation et la restructuration des secteurs économiques de la Porte Ouest et définir leur positionnement économique tout en favorisant leur désenclavement.
- -Inscrire le projet urbain porte ouest dans une démarche de développement durable méditerranéen de façon afin de réaliser un éco-quartier qui assurera une qualité de vie a ces habitants.

Mai 2012 étude de programmation urbaine (octobre 2013)

Le budget est de 245 925 euros HT.

d'aménagement et le programme urbain durable de construction concernant les fonctions habitat, économie et déplacements ainsi que les équipements publics d'accompagnement et de rayonnement d'agglomération.

-Définir une stratégie économique de consolidation et/ou de réorganisation des secteurs

économiques de la Porte Ouest.

-Définir les grands principes

Faciliter la cohabitation des fonctions urbaines (travailler, habiter, se déplacer,...) pour le mieux être de tous.

Un écoquartier pour une meilleure qualité de vie de ses habitants.

-Définir les conditions de réalisation d'un éco-quartier méditerranéen Porte Ouest développé autour d'un système de transports multimodal.

-Assurer la prise en compte des contraintes hydrauliques dans le futur aménagement urbain. Forte dynamique transversale au service du projet Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre les Services de la Ville de Nîmes et ceux de Nîmes Métropole, au travers de la mise en place d'un groupement de commande.

Ce projet est suivi en mode projet.

De nombreux partenaires sont associés tels que : la Région Languedoc Roussillon, le Conseil Général du Gard, RFF, SNCF, l'Etat, la CCI, l'Armée, le Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard.

Le projet sera conçu en concertation, avec notamment, les acteurs économiques présents sur le site mais aussi les futurs usagers et habitants.

Accompagnement par un groupement de bureaux études pluridisciplinaires (AREP / DUVAL ARCHITECTE / DYNALOGIC / PARTENAIRES DEVELOPPEMENT / HYDRATEC / DALNOKY) chargé de réaliser une étude de programmation urbaine globale

Etude de programmation urbaine de la Porte Ouest

Direction Aménagement du territoire et Transports

- \*Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.
- \*Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.
- \*Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.
- \*Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation



Axe 1

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques



Calendrier prévisionnel Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD \*Economie \*Social

\*Environnement

\*Gouvernance



L'objet du projet est de mettre en œuvre un pôle urbain multimodal en prenant en compte. manière complémentaire, l'ensemble des impacts humains, sociaux, économiques et de mobilité (transports en commun) et ce, dans un cadre environnemental non seulement respecté mais également valorisé; contraintes environnementales se transformant alors en atouts du projet.

Ce projet s'intègre dans la stratégie de développement multipolaire de Nîmes Métropole et veut potentialiser l'étoile ferroviaire existante ainsi que le développement d'une politique de transports non carbonés. Ce projet est représentatif d'un emboîtement d'échelle, facteur dynamisme développement.

2010 au delà de 2020

Le budget est de 659 580 euros TTC pour les phases de préfiguration et définition (prévisionnel jusqu'en 2013) pour la partie programmation urbaine. Le budget est de 1 680 505 euros pour le contournement ferroviaire et 248 000 pour la gare de Manduel en 2012

-Repenser les règles de densité urbaine en les déclinant de facon spécifique en fonction des territoires, du paysage environnant, de la proximité des infrastructures de transports... -Prendre en compte les déclinaisons Habitat du PCET.

-Consolider le lien entre politique des transports, développement économique et politique de l'habitat.

Préfigurer une proposition d'organisation du territoire intercommunal s'appuyant sur les secteurs à enjeux, les polarités en devenir, les centralités existantes ou projetées ; mettre en réseau le territoire.

-Prendre en compte la gestion durable de l'espace (économie d'espace).

-Réduire les émissions de gaz à effets de serre en jouant sur les modes de déplacements.

-Prendre en compte les contraintes Natura 2000 pour en faire des atouts.

-Améliorer la performance énergétique des bâtiments à usage de logement.

De multiples partenariats : La Conférence Locale de l'Habitat (promoteurs / constructeurs / aménageurs / bailleurs / sociauxbanques / institutions,...). En tant que projet structurant pour le territoire, les actions menées participent à la création de réseaux/partenariats et de liens sociaux pour concourir au bon fonctionnement des quartiers en proposant une mixité d'habitat.

Projet de Pôle Urbain Multimodal de Nîmes LGV

Direction Aménagement du territoire

<sup>\*</sup>Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

<sup>\*</sup>Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

<sup>\*</sup>Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

<sup>\*</sup>Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation





Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques Descr<mark>iptif du projet</mark>

Calendrier prévisionnel Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD \*Economie \*Social

\*Environnement

\*Gouvernance



Mise en place d'un programme d'économie d'énergie sur l'éclairage public. Mise en place d'armoires centralisées sur les postes à forte consommation, pose d'horloges astronomiques sont les solutions retenues. Remplacement des équipements des feux tricolores fluo en feux à led.

2011 2013 Le budget est de 140 512

Baisse de la facture électrique de la commune.

En optimisant son système d'éclairage, la commune réduit sa dépendance énergétique et rend ainsi plus efficient le service public.

- Réduction de la consommation d'énergie et donc préservation des ressources
- Moins de gaz à effet de serre
- Diminution de la pollution lumineuse avec préservation de la biodiversité.

Réduction de la consommation électrique de l'éclairage public de la commune de Caissargues

Commune de Caissargues

<sup>\*</sup>Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

<sup>\*</sup>Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

<sup>\*</sup>Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

<sup>\*</sup>Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation



Axe 1

Vers Nîmes Métropole équilibrée et moins vulnérable: répondre et s'adapter aux changements climatiques et aux risques Descriptif du projet

Calendrier prévisionnel Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD \*Economie \*Social

\*Environnement

\*Gouvernance



En faisant disparaître 65 boules et candélabres non adaptés (avec des ampoules au mercure), le projet de rénovation de l'éclairage public réduira la consommation énergétique et la pollution lumineuse défavorable à la biodiversité ; 7 horloges astronomiques, pour baisser l'intensité de l'éclairage à des heures où il est peu utile et 52 ballasts électroniques pour réguler la tension, seront miss en place pour une plus grande réduction de la consommation d'énergie.

2012 ...

Le budget est de 66 164 euros TTC

La rénovation de l'éclairage public devrait permettre une économie d'énergie très intéressante, de plus de 50% et de diminuer ainsi les factures énergétiques de la commune. En optimisant son système d'éclairage, la commune réduit sa dépendance énergétique et rend ainsi plus efficient le service public.

- Plus d'ampoules au mercure
- Réduction de la consommation d'énergie et donc préservation des ressources
- Moins de gaz à effet de serre
- Diminution de la pollution lumineuse avec préservation de la biodiversité.

Le projet est mené en concertation au sein de la commission extra-municipale.

La rénovation de l'éclairage public de Saint-Dionisy pour une meilleure performance énergétique et réduction des consommations

Commune de Saint-Dionisy

<sup>\*</sup>Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

<sup>\*</sup>Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

<sup>\*</sup>Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

<sup>\*</sup>Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

Axe 2

Vers Nîmes Métropole innovante et belle à vivre : réconcilier attractivité économique, biodiversité et cadre de



Service

Descriptif de l'action

Descriptif du réalisé

Perspectives 2013

#### Orientation 1 : favoriser l'innovation environnementale et sociale comme moteur de développement économique

Faire passer la culture de l'innovation, de l'entreprenariat et du développement durable à travers les « Matinales de Nîmes Métropole »

Développement Economique

Organiser des rencontres en direction des entreprises pour informer, inciter et permettre l'échange de bonnes pratiques

Traiter de thèmes permettant de favoriser le développement de l'emploi au service des habitants, promouvoir un développement économique durable et maîtrisé, favoriser une gestion durable des espaces à vocation économique.

20 matinales depuis 2010 dont 7 en 2012

- -De la veille stratégique au « confidentiel entreprise »
- -Financer son entreprise en 2012
- -10 plateformes technologiques à votre service sur Nîmes Métropole
- -L'actualité de la qualité de la construction
- -L'offre immobilière et foncière sur le territoire de Nîmes Métropole
- -TPE / PME : 90 minutes pour la performance de votre entreprise
- -Domotique



7 à 8 matinales

#### Orientation 2 : cultiver la biodiversité et les atouts locaux clés de la qualité de vie et de l'attractivité

Animer Natura 2000

Développement Durable

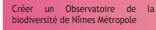
Mise en œuvre du programme d'action proposé dans le Document d'Objectifs. Objectifs de l'annimation d'un site : 1- Suivi général, relation avec les partenaires, bilan et évaluation de la démarche 2-Diffusion concertation et communication autour de N 2000 3- Veille et conseil 4- Participation aux réunions et formations

Le programme d'actions proposé en 2012 à été réalisé dans son intégralité à savoir:

Réalisation des Mesures Agro Environnementales Suivi et inventaires des Rollier d'Europe au sein de la ZPS Edition d'un document de communication grand public



Poursuite de l'animation du site Natura 2000 et proposition d'un nouveau programme d'action en début d'année 2013



Développement Durable

Flaboration d'une base de donnée naturaliste faunes/ flores des espèces présentes sur le territoire de NM

Pour l'année 2012, le travail s'est orienté sur la réalisation des trames vertes et bleues à l'échelle du territoire de Nîmes Métropole



Assistance auprès des communes dans le cadre de la définition, à l'échelle des communes, des trames vertes et bleues





MARGUERITTES - aménagement d'une zone de rejet végétalisée en sortie de station d'épuration avant rejet dans le Canabou

Assainissement

Installation d'une zone de rejet végétalisée en sortie de station d'épuration pour compléter la purification de l'eau et ainsi réduire l'impact des rejets dans le milieu récepteur. La création de ce nouveau milieu humide tampon participe également au développement de la biodiversité

Travaux de terrassement des bassins en cours d'achèvement, plantation des 20 espèces végétales aquatiques en novembre/décembre 2012



Aménagements annexes divers (clôture, portail, panneaux pédagogiques ...) janvier 2013 Réception des travaux

Mise en place d'un conventionnement de recherche scientifique avec l'IRSTEA pour le suivi analytique de la zone par instrumentation sur une longue période



Vers Nîmes Métropole innovante et belle à vivre : réconcilier attractivité économique, biodiversité et cadre de





Descr<mark>iptif de l'action</mark>



Perspectives 2013

#### Orientation 3 : réduire à la source et gérer les pollutions et les déchets

Réaliser et distribuer en interne des éconotes recyclés

Développement Durable Récupérer le papier usagé pour leur donner une seconde vie et réduire ainsi la production de déchets et permettre d'éviter l'achat de bloc-notes 900 éconotes distribués en 2012 dans plus de 24 services de Nîmes Métropole et de la Ville de Nîmes



Poursuite de l'action en 2013

Sensibiliser à la qualité de l'air auprès du grand public et dans les établissements publics accueillant la petite enfance

Développement Durable Sensibiliser le personnel de la petite enfance et plus largement le grand public à la qualité de l'air



Compostage individuel

DCTDM

XXX









## LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Les autres maîtrises d'ouvrage Suivi / Evaluation / Perspectives 2013

#### Axe 2

Vers Nîmes Métropole innovante et belle à vivre : réconcilier attractivité économique, biodiversité et cadre de

#### Orientation 1 : favoriser l'innovation environnementale et sociale comme moteur de développement économique

Promouvoir ORIZON, le salon professionnel du développement durable - CCI ET CRCI LR

Développer ENERGIES 30, groupement gardois d'entreprises construction durable et énergies renouvelables, favoriser l'émergence d'une filière dans ce domaine - CCI

Mettre en œuvre une démarche de maîtrise de la consommation d'énergie, dans le bâti et/ou le process des entreprises - CRCI

Mener une action collective régionale tourisme durable - CRCI

Contribuer à la création d'une licence professionnelle sur la gestion des risques naturels et industriels et sur les impacts environnementaux - Université de Nîmes

Métroponîmes 2020 - Université de Nîmes

Développer le chantier d'insertion Addei développement durable pour le recyclage de palettes - ADDEI Sud

#### Orientation 2 : cultiver la biodiversité et les atuts locaux clés de la qualité de vie et de l'attractivité

Assurer une gestion raisonnée des espaces : action de la commune de Poulx - Commune de Poulx

Restaurer le patrimoine de la colline Saint Roch à Caveirac et participer à la création d'un institut de la pierre sèche - Commune de Caveirac et Association Caveirac Loisirs

Lancement d'une activité : balades avec des ânes pour tout public - Entreprise Âne qui rit

#### Orientation 3 : réduire à la source et gérer les pollutions et les déchets

Mettre en œuvre à Rodilhan un plan communal d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles - Commune de Rodilhan

Réhabiliter les carrières et décharges de Poulx - Commune de Poulx



Axe 2

Vers Nîmes Métropole innovante et belle à vivre : réconcilier attractivité économique, biodiversité et cadre de vie

Descriptif du projet

Budget Prévisionnel

Calendrier prévisionnel Cohérence au regard du DD \*Economie \*Social

\*Environnement

\*Gouvernance



Installation d'un élevage d'ânes, L'Âne rit® en zone périurbaine (en bio) sur Marguerittes. Dans un ancien territoire agricole de garrigue "La Combe des bourguignons" des ballades avec les ânes seront proposées au plus grand (habitants communes de Nîmes Métropole, touristes - valides et personnes handicapées avec des véhicules hippomobiles et adaptées).

La découverte de la garrigue et des territoires de plaine devient alors accessible à tous!

Le budget est de 99 915 euros TTC pour lancer l'activité.

Par le développement d'activités d'animations en concertation avec les différents acteurs du territoire, L'Âne rit® contribuera à l'économie locale en favorisant le tourisme durable tout en permettant de faire vivre une famille en créant un emploi durable capable de générer à L'avenir des embauches ....

Traditionnellement réservé à des zones de montagne et moyenne montagne, les balades avec des ânes sont fréquentes en Cévennes, Ariège et dans les Alpes par exemple, zones géographiquement éloignées de Nîmes Métropole. Le choix de l'implantation de cette activité de loisir dans un secteur périurbain de proximité permettra de limiter la pollution en diminuant les traiets et rendra ce loisir accessible à un plus grand nombre, en limitant les coûts liés aux déplacements. De plus, les activités ouvertes à tous s'inscrivent dans une démarche visant à développer la mixité sociale.

Le pâturage par des ânes protégera le milieu contre les incendies et luttera contre la pollution en limitant les rejets de CO2 (et autres....), puisqu'elle permettra réduire l'intervention des engins mécaniques. Le choix d'une exploitation en Bio « respectueuse » permettra également de minimiser les impacts sur l'environnement liés à la production car non utilisation d'engrais pour la production de fourrage.

Actions en synergie avec de nombreux acteurs collectivités territoriales, Chambre SAFER. d'Agriculture, Maison de la garrigue et des terroirs des oliviers. associations locales, syndicats mixtes présents sur le territoire. Evaluation des besoins en amont avec établissements spécialisés dans le handicap.

Lancement d'une activité de balades avec des ânes pour tout public

Entreprise L'Âne rit®

- \*Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.
- \*Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.
- \*Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.
- \*Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation



Axe 2

Vers Nîmes Métropole innovante et belle à vivre : réconcilier attractivité économique, biodiversité et cadre de



Descriptif du projet

Budget Prévisionnel

Calendrier prévisionnel Cohérence au regard du DD \*Social \*Economie

\*Environnement

\*Gouvernance

Atteindre un bon état écologique de l'eau du Canabou, principal affluent du Vistre, est indispensable. L'installation d'une zone de rejet végétalisée en sortie de station d'épuration permet ainsi de compléter la purification de l'eau (par action de plantes épuratives et en jouant sur les vitesses d'écoulement). L'impact des rejets dans le milieu récepteur se voit ainsi réduit. La création de ce nouveau milieu humide tampon participe également au développement de la biodiversité. Cette action participe donc doublement aux objectifs de protection de l'environnement naturel du territoire et permet de répondre aux obligations réglementaires en matière de qualité de l'eau. Il s'agit de la 1ère réalisation de ce type au niveau départemental. Fort de cette expérience, ce dispositif novateur sera installé en sortie de toute nouvelle station d'épuration du territoire.

Ete 2012 Fin 2013

Le budget est de 708 000

Economie induite en préservant les ressources en eau. Action de prévention, généralement moins coûteuse et plus efficace qu'une action curative.

-Solution choisie écologique et naturelle.

- -Préservation des ressources en
- -Participation à la préservation de la faune et flore dans l'effluent.
- -Développement de la biodiversité avec la mise en place de ce nouveau milieu humide.

De nombreux partenaires techniques et financiers sont impliqués dans le projet : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Syndicat Mixte du bassin du Vistre, Entech ingénieurs conseils, IRSTEA.

MARGUERITTES - Aménagement d'une zone de rejet végétalisée en sortie de Direction de l'Eau et de station d'épuration avant rejet dans le Canabou

l'Assainissement

<sup>\*</sup>Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

<sup>\*</sup>Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

<sup>\*</sup>Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

<sup>\*</sup>Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation



Axe 2

Vers Nîmes Métropole innovante et belle à vivre : réconcilier attractivité économique, biodiversité et cadre de vie



Descriptif du projet

Budget Prévisionnel

Calendrier prévisionnel Cohérence au regard du DD \*Economie \*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

Constitution d'un groupement scientifique de recherche dédié au croisement des méthodologies de recherche en design, en psychologie, en développement durable et en ingénierie pour l'innovation responsable sur le territoire de Nîmes Métropole. Partenaires: Université de Nîmes (laboratoire de Design et laboratoire de Psychologie) - IUT de (Laboratoire Mécanique et Génie Civil) -Fondation partenariale de l'université de Nîmes (Institut Méditerranée des Métiers de la Longévité).

Favoriser la conception et la mise sur le marché de technologies, bâtiments, produits et services innovants et responsables par une plate-forme créative et l'offre de services associée (exemple de contextes explorés: l'habitat collectif et individuel, le tourisme, la mobilité, les transports "doux").

Expérimentations orientées vers l'utilisateur, in situ (chez l'habitant, en ville,...) et imaginées comme des évènements scénographiés permettant de vulgariser les résultats et communiquer les bonnes pratiques.

Septembre 2012 ... Le budget est de 1 900 000

euros HT.

innovant et responsable en co-conception avec habitants/usagers du territoire. -Développement économique des PME-PMI.

-Construction d'un territoire

-Prise en compte des attentes sociales des habitants/usagers du territoire.

-Prise en compte des groupes vulnérables et autres attentes sociétales du territoire.

Les projets seront en lien avec l'environnement. Il s'agira d'optimiser (innovation, responsabilité) services, produits, technologies et bâtiments en répondant mieux aux besoins, modes de vie ; répondant ainsi au fondement du développement durable.

Economies de ressources, préservation de l'environnement seront pris en compte dans la conception.

La participation des futurs usagers aux expérimentations devrait également permettre de faire évoluer les comportements vers plus de respect de l'environnement.

Chaque projet de recherche est construit en amont avec l'ensemble des parties prenantes.

Participation des habitants/usagers aux projets.

**MÉTROPONÎMES 2020** 

Université de Nîmes

<sup>\*</sup>Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

<sup>\*</sup>Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

<sup>\*</sup>Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

<sup>\*</sup>Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation

Axe 3

Pour une Agglomération solidaire et conviviale : renforcer les solidarités territoriales et le «vivre ensemble»





Descr<mark>iptif de l'action</mark>



Perspectives 2013

#### Orientation 1 : mailler les équipements, les services de proximité et les services à la personne

Intégrer les services à la personne dans la politique de développement économique et la stratégie de communication de Nîmes Métropole avec un événement phare annuel

Développement Economique Développer le SAP participe à l'attractivité du territoire pour les usagers (avec proposition de services adaptés, accessibles, de qualité)

Représente un plus pour les entreprises locales car favorise la conciliation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle des salariés.

Pré-diagnostic réalisé en 2012 en collaboration avec le Point Info Services à Domicile du Gard et plusieurs entreprises de son territoire agissant dans le domaine des « services à la personne » l'Agglomération se propose d'étudier le rôle que pourrait jouer le secteur des services à la personne élargi aux activités de «conciergerie de territoire » d'entreprises au profit de la compétitivité et de l'attractivité économique de son territoire



Etude d'opportunité, puis de faisabilité et mise en place sur une zone d'activité test d'une "conciergerie de territoire", au profit des entreprises présentes sur la ZA

Etudier la mise en cohérence et la réalisation de Plans d'Accessibilité Voirie et Espaces publics communaux communaux (PAVE) sur Nîmes Métropole

Transports

Coordination des Plans d'accessibilité et cheminements sur le territoire pour une meilleure cohérence, mise en commun de la technicité et réaliser des économies d'échelle



Elaborer et mettre en œuvre un Atelier Santé Ville sur les territoires prioritaires de l'agglomération

Habitat

Identifier les problématiques sur les populations en difficulté pour leur rendre accessible l'accès aux soins en coordonnant et mobilisant notamment les acteurs du territoire du secteur

Mener des campagnes de prévention

Création des instances de pilotage et recrutement d'un coordonnateur à mi temps sur l'atelier santé ville à Saint-Gilles

Enquête réalisée sur les besoins de santé auprès des professionnels de santé

Mise en place d'examens de santé (bucco-dentaire et vaccination)

Sur Chemin Bas d'Avignon : mise en place d'une dynamique Santé avec élaboration en cours d'un diagnostic santé



Saint-Gilles : prioriser les actions en direction du public jeunes

Chemin Bas d'Avignon : favoriser l'information sur l'accés aux soins et formaliser le diagnostic santé avec la CPAM et la MSA



#### Orientation 2 : garantir l'accès des entreprises et des habitants à la société de l'information



Poursuivre et renforcer la mise en réseau des bibliothèques de Nîmes Métropole

Culture

Permettre aux usagers d'accéder à plus d'ouvrages, de réduire les disparités entre la ville centre et les autres communes

Valoriser et dynamiser l'activité des bibliothèques Mutualiser les moyens humains et outils pour une meilleure efficacité



Relance du programme, avec une réflexion sur la mise en place dans le temps





Pour une Agglomération solidaire et conviviale : renforcer les solidarités territoriales et le «vivre ensemble»





Descriptif de l'action



Perspectives 2013

Créer une nouvelle gouvernance d'acteurs de terrain pour élaborer les projets et actions du prochain Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.)

Habitat

Améliorer l'efficience des acteurs de terrain

Malgré des initiatives lancées en 2011 de remobilisation des équipes projets de territoire, la démarche n'aboutit pas



Favoriser le travail des acteurs de terrain par thématiques (emploi ,  ${\sf GUP}$  , santé , plan d'actions Pissevin -Valdegour )

#### Orientation 3 : encourager les initiatives créatrices de lien social et d'ouverture culturelle

GECKO: développer le haut et très haut débit pour les entreprises et les particuliers

DSI

Mailler le territoire en haut et très haut débit pour les entreprises

Réalisé :

56 % du SDAN réalisé (y/c PPP Région) 85 % du SDAN réalisé (hors PPP Région) 21 sites WIFI déployés pour couvrir les 15 207 lignes inéligibles au 2M => > 98% de couverture Des offres jusqu'à 6Mb/s symétriques pour les particuliers et 10 Mb/s symétriques à 30€ Plus 120 km de fibres réalisés : 85% des centraux France Télécom dégroupés

En cours : Contractualisation avec la Région

Etude raccordement de Cabrieres et Poulx Raccordement des Collèges

Etudes de l'irrigation du contournement LGV Non encore démarré :

Raccordement des Lycées (hors Nîmes) Raccordement Nord/Est (via PPP de la région) <u>...</u>

Révision du SDAN et intégration des communes Cabrières et Poulx Raccordement des collèges

Raccordement des Lycées Raccordement des communes du Nord-Est via le PPP de la

Mise en service du lien THD Nîmes/Ales

Péalirán



Non déman

En courr

Elaborer et mettre en œuvre un modèle économique permettant de déployer à court terme le FTTH dans les zones d'activité économiques communautaires

DSI

Mise en place du très haut débit pour les entreprises dans les zones d'activités économiques communautaires

#### Réalisé:

13 ZAE (zones activités économiques) labélisées THD 1 200 entreprises raccordables

70 % des emplois ZAE traités

17 opérateurs télécom présent sur les zones

=> Nîmes métropole 1er territoire THD de France

<u>Les ZAE</u> Actiparc Grézan (NIMES)/Euro

(CAISSARGUES)/Kilomètre Delta 1 et 2 (NIMES) ActiParc Bouillargues (BOUILLARGUES)/Mas de Vignoles (NIMES)/Mas des Abeilles (NIMES)

Valdegour (NIMES)/Actiparc Georges Besse 1 et 2 (NIMES)/Aéropole - Saint Estève (GARONS)

Costières - Ville Active (NIMES)/Le Tec (MARGUERITTES)/Saint-Césaire (NIMES)/Esplanade Sud (NIMES)

Non encore démarré :

Prise en compte des zones périphériques aux ZAE labellisées



Trajectoire MILHAUD Actiparc Mitra SAINT-GILLES



Pour une Agglomération solidaire et conviviale : renforcer les solidarités territoriales et le «vivre ensemble»



E-administration

Mission Modernisation Mise en ligne de services

Modernisation des services visant à rendre l'administration plus efficiente

Optimisation de l'organisation des services et rationalisation des coûts

Amélioration de la qualité des services à l'usager : démarches simplifiées, plus accessibles Réduction des déplacements

Réflexion, définition, planification et montage des services



Mise en ligne de services - exemples :

- Déchets : demande de contenants, carte accès déchèterie, collecte des encombrants
- Eau : demande de branchement à l'eau potable et/ ou au tout à l'égout, abonnement ou résiliation d'abonnement en eau potable, rdv avec un technicien du SPANC pour entretien, autorisation installation fosse spetique, paiement redevances SPANC
- Culture : proposer un spectacle dans le cadre des « Scènes d'Agglo », participer au Printemps des Auteurs

- ...







### LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Les autres maîtrises d'ouvrage Suivi / Evaluation / Perspectives 2013



Pour une Agglomération solidaire et conviviale : renforcer les solidarités territoriales et le «vivre ensemble» Orientation 1 : mailler les équipements, les services de proximité et les services à la personne

Réaliser un éco complexe sportif et associatif expérimental à Caveirac - Commune de Caveirac

Promouvoir les conditions d'une bonne santé chez les enfants, les adultes et les personnes âgées en réduisant les inégalités sociales de santé - Commune de Nîmes

Prévenir les troubles de l'audition dans les lycées professionnels de la ville de Nîmes et à l'IUT - Commune de Nîmes

#### Orientation 2 : encourager les initiatives créatrices de lien social et d'ouverture culturelle

Les ados de Nîmes Métropole font leur cinéma! (CUCS) - Kaleidoscope et le Centre Emile Jourdan (Nîmes)

Bouger pour être en bonne santé et bien avec et dans son corps - Commune de Nîmes

#### Orientation 3 : garantir l'accès des entreprises et des habitants à la société d'information

Promouvoir et accompagner le télétravail auprès des entreprises et du grand public de Nîmes Métropole - Maison de l'Emploi de Nîmes Métropole (MDE)

Espaces Numériques à l'école : inventer, créer et accompagner l'école numérique - Commune de Nîmes





Pour une Agglomération solidaire et conviviale: renforcer les solidarités territoriales et le «vivre ensemble»

Descriptif du projet

Budget Prévisionnel

Calendrier prévisionnel Cohérence au regard du DD \*Social \*Economie

\*Environnement

\*Gouvernance



Amener personnes participant à des ateliers collectifs d'insertion à avoir une activité physique et permettre à ces personnes de mettre en pratique les conseils prodigués lors des ateliers santé. L'activité devrait également permettre de contribuer à sortir ces personnes de l'isolement.

Organisation de séances de sport collectives puis spécifiques à ce public et incitation à pérenniser cette activité au sein de groupes ou de structures sportives présents sur le territoire.

Octobre 2012 Juin 2013

Le budget est de 4 387 euros

Réduire les dépenses éventuelles de santé et donc dégager des économies potentielles pour les personnes.

-Accessibilité pour tous au sport, en le démocratisant : inciter à faire notamment de la marche ou de la course, accessible à tous au niveau financier.

-Favoriser les liens sociaux en participant à une activité collec-

-Prévenir les problèmes de santé -Public bénéficiaire du revenu de solidarité active.

Bouger pour être en bonne santé et bien avec et dans son corps

Commune de Nîmes

<sup>\*</sup>Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

<sup>\*</sup>Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

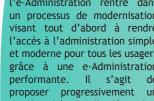
<sup>\*</sup>Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

<sup>\*</sup>Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation





Pour une Agglomération solidaire et conviviale: renforcer les solidarités territoriales et le «vivre ensemble»



Descriptif du projet

fonctionnement

l'usager, ces nouvelles formes de service ont pour objectif de permettre à celui-ci d'accéder 24h sur 24, 7 jours sur 7 à des démarches fiables et intuitives. L'e-administration vise donc à accroître la qualité du service

La modernisation du service passe par la diversification des outils d'interactions mis à disposition de l'usager en s'adaptant aux nouveaux usages et en intégrant les avancées technologiques : services en ligne, application smart phone, sms, et par une offre personnalisée pour l'usager qui le souhaite. Elle passe aussi par l'évaluation du service rendu et la prise en compte des besoins d'améliorations identifiés, et

Budget Prévisionnel

Calendrier prévisionnel Cohérence au regard du DD \*Economie \*Social

\*Environnement

\*Gouvernance



Afin de simplifier la vie de rendu.

notamment par les usagers.

Janvier 2012 au delà de 2020

Le budget est inscrit dans le budget de la refonte du Site Internet de Nîmes Métropole.

-Opportunité d'efficience au niveau de l'administration : la mise en place de tout e-service s'accompagne de l'optimisation l'organisation l'administration (simplification des process, recherche de transversalité). Le temps dégagé par cette optimisation est utilisé pour des prestations améliorant la qualité de service à l'usager (en e-service ou en guichet).

-Meilleure valorisation et articulation sur les portails de l'offre globale de service public des collectivités en régie et avec leurs prestataires.

-Moyen d'accès à l'information et aux services pour les populations des quartiers, le 3ème âge, les personnes handicapées en adaptant techniquement les outils et en accompagnant les publics par la formation.

-Participe à la transparence de l'action publique.

-Devrait répondre à terme à l'objectif d'équité dans l'offre de service public à l'échelle du territoire de l'Agglomération.

-Diminue les déplacements des usagers.

-Permet une instruction dématérialisée des demandes et une forte diminution de la consommation de papier.

-Mode Projet : évaluation de l'atteinte des objectifs pour chaque e-démarche.

-Evaluation en amont : la pertinence du déploiement d'une démarche est évaluée au regard de l'amélioration de la qualité de service apportée à l'usager (quantité de personnes concernées, pics d'activité, fréquence de la démarche dans la vie d'un usager...).

e-Administration

**DG** Modernisation

<sup>\*</sup>Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

<sup>\*</sup>Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

<sup>\*</sup>Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

<sup>\*</sup>Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation



Vers Nîmes Métropole bonne gestionnaire: prévoir les besoins essentiels de demain Action Opérationnelle

Service

Descriptif de l'action

Descriptif du réalisé

Perspectives 2013

#### Orientation 1 : sécuriser les ressources en eau et promouvoir sa gestion raisonnée

Poursuivre le partenariat entre Nîmes Métropole, l'Agence de l'eau et la Chambre d'agriculture pour des techniques alternatives protection des eaux des captage

Protéger les ressources en eau potable : études, sensibilisation des agriculteurs aux techniques alternatives .

Animation des plans d'actions



Cette opération concernera aussi les autres acteurs présents sur le territoire des 5 captages d'eau potable "Grenelle"

Réaliser un Schéma directeur d'alimentation en eau brute de l'agglomération pour préserver les ressources en eau potable

Eau

Développer un réseau d'eau brute pour anticiper les besoins futurs, n'utiliser l'eau potable que si nécessaire et ainsi préserver les ressources en eau locales fragiles

Analyse de l'existant et étude de différents scénarios de desserte en eau brute



Finalisation de cette étude en lien avec les résultats de l'étude d'opportunité d'un adducteur d'eau brute entre Nîmes et Alès (en cours)

Améliorer les rendements des réseaux d'eau potable

Eau

Améliorer le rendement moyen des réseaux d'eau potable : passer de 63% à 75% en 2015 pour réaliser des économies sur le prix du service d'adduction, préserver les ressources en eau et réduire les consommations en énergie (pompage)

Comment ? Réaliser des travaux de réhabilitation

'- Schéma directeur d'eau potable

- Sectorisation des réseaux avec comptage en entrée de chaque secteur
- Réduction de la pression de service sur certains réseaux
- Obligation de résultat inscrite dans chaque nouveau contrat de délégation de service public



- '- Poursuite des actuions engagées
- Mise en oeuvre progressive du schéma directeur.





Promouvoir et valoriser les circuits courts de commercialisation des produits agricoles

Urbanisme

Orientation 2 : promouvoir des espaces et des filières agricoles de proximité raisonnées et bio

En réduisant les intermédiaires entre le producteur et les consommateurs, des économies sont réalisées

Les produits sont transportés sur des courtes distances et donc ont un impact sur l'environnement moins important

Les producteurs assurés d'avoir des clients peuvent maintenir leur activité localement ce qui participe au développement économique et au maintien de l'emploi local

Actions conduites en direction des opérateurs des cantines collectives dans le cadre du partenariat avec la Chambre d'Agriculture (opération avec la Ville de Nîmes/Sodexo,

Recrutement d'un chargé de mission à temps partiel et pour une période d'une année afin de renforcer nos actions sur les circuits courts



Objectif attendu : mettre en place une plateforme de mise en relation des acheteurs et producteurs du territoire Actions : lancer deux marchés (1 dédié à l'analyse des comportements d'achat des ménages en matière de produits du terroir, et 1 visant à quantifier et qualifier l'offre agricole



Vers Nîmes Métropole bonne gestionnaire: prévoir les besoins essentiels de demain Action Opérationnelle

Service

Descriptif de l'action

Descriptif du réalisé

Perspectives 2013

Orientation 3 : favoriser pour tous des logements suffisants et de qualité

Soutenir le développement des opérations pilotes d'éco-quartiers sur le territoire communautaire

Habitat

S'appuyer sur les retours d'expériences du développer les territoire pour éco-quartiers

Accompagner les communes dans le montage d'opérations de type quartier durable (mixité d'habitat, connexion transport, proximité services, équipements et commerces...)

Malgré l'intérêt manifesté des communes, peu ont sollicité le soutien financier de Nîmes Métropole : dizaine de communes sont potentiellement intéressées

Cette action a été intégrée dans la convention cadre signée en 2012 entre l'EPF LR et Nîmes Metropole



Action de sensibilisation des communes Une fiche action du PLH 2013-2018 déclinera les modalités de l'aide apportée aux communes

Conditionner les aides financières à l'habitat à la performance énergétique des logements en s'appuyant sur les résultats de la thermographie aérienne

Habitat

Avoir une réflexion pour modifier le règlement d'intervention de NM pour aider les propriétaires réaliser des travaux de performance énergétique

Signature du Contrat local d'Engagement (Etat , Conseil Général, CAUE, EDF, EPCI) en novembre 2011 Engagement du Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux - PIG Habiter Mieux (objectif: 253 propriétaires occupants



Continuité du dispositif PIG Habiter Mieux avec optimisation du règlement d'intervention de Nîmes Métropole permettant d'accompagner un plus grand nombre de propriétaires occupants

Réaliser une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale « Lutte contre l'insalubrité » entre 2010 et 2013

Habitat

Médiation et travaux pour lutter contre l'insalubrité avec prise en compte de la protection de l'environnement

Mission de suivi animation confiée à ALG et Habitat et Développement en groupement

15 diagnostics préalables et 30 diagnostics sociaux et techniques réalisés



Bilan à effectuer et relance d'une mission à envisager



PLH 2013-2018

Habitat

Mettre au point un document stratégique qui permette de consolider le lien entre politique des transports, développement économique et habitat et de prendre en compte la gestion durable du territoire

Bilan du PLH précédent Elaboration du diagnostic (phase 1)

aidés sur la période)



Finaliser les orientations stratégiques (phase 2) et engager la définition du plan d'actions (phase 3)





## LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Les autres maîtrises d'ouvrage Suivi / Evaluation / Perspectives 2013



Vers Nîmes Métropole bonne gestionnaire : prévoir les besoins essentiels de demain

#### Orientation 1 : sécuriser les ressources en eau et promouvoir sa gestion raisonnée

Préférer l'eau du robinet (Action lycée 21) - EPLEFPA (Lycée agricole de Rodilhan)

Restaurer les cours d'eau, assurer leur gestion dynamique et mobiliser les champs d'expansion de crue - SMBVV (Syndicat Mixte du bassin versant du vistre)

Développer la réduction des consommations d'eau dans les espaces verts à partir de l'opération pilote de Bouillargues - Commune de Bouillargues

Rechercher et lutter contre les fuites sur le réseau privé d'eau potable du lycée agricole Marie Durand - EPLEFPA (Lycée agricole de Rodilhan)

#### Orientation 2 : promouvoir des espaces et des filières agricoles de proximité raisonnées et bio

Développer l'agriculture biologique sur le territoire de Nîmes Métropole - Chambre d'agriculture

Former les agriculteurs de l'agglomération à la demande en produits de proximité - Chambre d'agriculture

Encourager l'offre par les agriculteurs de nouvelles prestations non alimentaires - Chambre d'agriculture

Redynamiser le patrimoine et l'activité agricoles en milieu péri urbain, en particulier en Vaunage - Association Vaunage Vivante

Participation à l'information et à la fréquentation des jardins partagés communaux - Fédération ADMR du Gard

Pérenniser l'activité agricole sur la commune en soutenant l'installation d'agriculteurs - Commune de Saint-Côme et Maruéjols

Inclure des clauses "agriculture de proximité" et "seuil minimum de bio" dans les marchés de la restauration scolaire et collective de la ville de Nîmes - Commune de Nîmes

Mettre en place des repas bio à la cantine de Langlade - Commune de Langlade

Sensibiliser à la consommation des produits bio de proximité en restauration collective par l'exemple du lycée agricole de Rodilhan - EPLEFPA (Lycée agricole de Rodilhan)

#### Orientation 3 : favoriser pour tous des logements suffisants et de qualité

Créer 3 éco-quartiers urbains à Nîmes - Commune de Nîmes

Réaliser une opération pilote d'écoquartier à saint Côme et Maruejols - Commune de Saint Côme et Maruéjols

Réaliser l'éco quartier médico-social le Cavermel à Caveirac - Commune de Caveirac

Réaliser un éco quartier de cœur de village à Clarensac - Commune de Clarensac

Répondre au besoin en habitat de Garons, notamment social, tout en créant un quartier de qualité - Commune de Garons





Vers Nîmes Métropole bonne gestionnaire : prévoir les besoins essentiels de demain



Calendrier prévisionnel Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD
\*Economie \*Social

\*Environnement

\*Gouvernance



Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, la commune s'est interrogée sur la place de l'agriculture, et sur les opportunités de dynamisation. Conserver la vocation agricole du village tout en évitant le mitage agricole et les nuisances induites pour les habitants s'est révélée un objectif partagé par les habitants. La commune a donc fait le choix de définir une zone agricole constructible destinée aux agriculteurs, déjà en activité, ou à venir. Elle a également fait le choix de commercialiser ces terrains à un prix particulièrement attractif en prenant à sa charge la totalité des frais de viabilisation.

De plus, la municipalité met en place, en partenariat avec les futurs acquéreurs, l'office notarial et les services de l'Etat, un cahier des charges destiné à contrôler le suivi sur les points suivants : éviter toute forme de spéculation, veiller à la véritable vocation agricole de la zone. La municipalité pourra donc s'opposer à une vente qui lui paraîtra non conforme à la destination du projet.

Début 2012 ...

Le budget est de 367 172 euros TTC.

-Création et pérennisation des emplois agricoles sur le territoire.

-Vente de produits en circuits courts.

Permettre l'installation de nouveaux agriculteurs par une offre de foncier constructible à un prix abordable. -Maintenir la qualité paysagère liée à l'activité agricole : entretien des paysages, éviter le mitage.

-Participer au développement de la biodiversité.

-Lutter contre les inondations en freinant le ruissellement.

-Consultation de la population par de nombreuses réunions publiques à l'occasion de l'élaboration du PLU.

-Co-construction du projet en partenariat avec les agriculteurs intéressés (définition du règlement, choix et emplacements des parcelles...) au fil de l'avancement du projet.

Pérenniser l'activité agricole sur la commune en soutenant l'installation d'agriculteurs

Commune de Saint-Côme et Maruejols

<sup>\*</sup>Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

<sup>\*</sup>Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

<sup>\*</sup>Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

<sup>\*</sup>Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation





Vers Nîmes Métropole bonne gestionnaire : prévoir les besoins essentiels de demain



Calendrier prévisionnel Budget Prévisionnel

Cohérence au regard du DD \*Economie \*Social

\*Environnement

\*Gouvernance



Le PLH retranscrit le projet politique en matière d'habitat de Nîmes Métropole. L'habitat est un facteur clé du développement du territoire ; il participe à son attractivité et à la qualité de vie des habitants mais également des nouveaux arrivants.

Le PLH, document intercommunal stratégique, outil d'articulation des différentes politiques publiques (rénovation urbaine, lutte contre l'habitat indigne...), constitue le support de contractualisation avec l'Etat et les bailleurs sociaux. Par ailleurs, il impacte directement l'avenir des communes.

Etroitement liée aux projets de développement économique et urbain, mais également aux déplacements, la politique de l'habitat définie dans le PLH est opérationnelle. Elle intègre un repérage foncier et une aide aux choix des outils d'acquisition, de portage et d'aménagement urbain, le montant des aides publiques et des engagements financiers pris par les collectivités ou encore le nombre et le type de logements à réaliser pour chaque commune.

Mars 2011 Mai 2013 pour l'approbation du PLH 2013-2018

Le Budget annuel pour mener à bien les objectifs du PLH est compris entre 3 et 3,5 millions d'euros, pour la programmation HLM, les aides financières pour le parc privé, l'aide à l'accession, les subventions aux associations partenaires.

La hausse des prix de l'immobilier et le déficit de logements, notamment de logements sociaux, crée les conditions d'une crise de l'habitat. La résoudre est une exigence politique à laquelle le nouveau PLH apporte une réponse.

Un programme d'actions sera engagé à l'échelle du territoire dans l'Agglomération. Il s'inscrira dans une démarche partenariale «de consommation raisonnée» du foncier.

Depuis 2007, un PLH s'applique sur le territoire intercommunal; il participe à la production qualitative de logements et en particulier de logements locatifs sociaux.

- •Signataire du Contrat Local d'Engagement, Nîmes Métropole a lancé un PIG Habiter mieux pour se doter d'une cellule d'appui et d'expertise ayant en charge le suivi et l'animation de ce dispositif à destination des propriétaires occupants les plus modestes.
- •Dans la continuité du Pass foncier, la collectivité a voulu poursuivre l'accompagnement des ménages primo accédants afin de faciliter le parcours immobilier résidentiel dans un contexte de crise d'accès au logement.

Les Lois Grenelle 1 et 2 constitueront un axe fort de la réflexion:

- Prendre en compte la gestion durable de l'espace et du paysage dans le développement de l'habitat.
- •Améliorer la performance énergétique des bâtiments à usage de logement.
- Repenser les règles de densité urbaine en les déclinant de façon spécifique en fonction des territoires, du paysage environnant, de la proximité des infrastructures de transports...
- •Prendre en compte les déclinaisons Habitat du PCET.

Le PLH est un projet qui fédère les idées, qui participe à la construction de l'intercommunalité de projets et qui met en œuvre le consensus de l'action publique locale.

Il a pour ambition d'amorcer une vision prospective qui connecte l'habitat aux autres compétences communautaires (transport, développement économique) et qui prend appui sur les communes et leurs propres compétences, notamment la compétence urbanisme.

Il préfigure l'organisation du territoire intercommunal s'appuyant sur les secteurs à enjeux, les polarités en devenir, les centralités existantes ou projetées.

PLH 2013-2018

Direction Habitat et Politique de la Ville

Un nouveau PLH qui favorise des logements de qualité pour tous

\*Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

\*Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

<sup>\*</sup>Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

<sup>\*</sup>Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation



Vers Nîmes Métropole exemplaire et partenaire : s'impliquer et mobiliser pour le développement durable





Descr<mark>iptif de l'action</mark>



Perspectives 2013

#### Orientation 1 : développer l'éducation au développement durable pour changer les pratiques

Développer les animations, échanges et actions de sensibilisation au développement durable

Développement Durable Développer et coordonner des actions de sensibilisation sur le développement durable et notamment sur les richesses naturelles locales en direction du grand public Réalisation d'un programme d'animation complet basé principalement sur des balades découvertes du territoire et des ateliers

3 animations scolaires (CM1, CM2) ont également été réalisée avec les écoles des communes de Sernhac, St-Côme et Ledenon



Poursuite des animations grand public et scolaire

Réaliser un guide de l'éco-agent de Nîmes Métropole et l'accompagner par des formations au développement durable

Développement Durable Sensibiliser/former les agents de NM et de la VdN aux enjeux du développement durable et aux écogestes pour induire des comportements plus économes, moins polluants, plus solidaires et accompagner la prise en compte du DD dans les politiques publiques
Utilisation d'un outil multimédia innovant

Formation de 6 agents à la réalisation de campagnes de sensibilisation via l'outil multimédia Sensiwave Réalisation d'une campagne sur l'utilisation d'Internet en

Réalisation d'une campagne sur l'utilisation d'Internet en direction de 1 465 agents de Nîmes Métropole et de la Ville de Nîmes : avec un taux de participation de 36% et un taux de bonnes réponses de 77%, cette 1ère campagne a permis de sensibiliser les agents sur de nombreux sujets : sécurité du mot de passe, charte informatique, l'utilisation de supports amovibles, informatique et libertés, etc.

Préparation de la 2ème campagne sur le thème de l'énergie



En janvier 2013, campagne sur le thème de l'énergie avec un concours et des kit énergie à gagner

Intégrer les objectifs de développement durable dans les marchés publics

Commande Publique Habitat Intégrer des critères de DD dans la commande publique pour préserver l'environnement, réaliser des économies et garantir une équité sociale (insertion notamment)

Regrouper les achats Sensibiliser les prestataires Création d'un groupe de travail "achat durable " . Elaboration d'un cahier des charges pour le développement des clauses sociales dans les marchés publics Mobilisation de la Maison de l'Emploi . 34 000 h d'insertion

60 ETP (éguivalent temps plein) crées depuis 2007

réalisées en 2012



Signature d'un Plan local d'Application de la Charte d'insertion à l'échelle de Nîmes Métropole et des 27 communes membres Elaboration d'une charte de l'achat durable Partenariat avec OCVIA et la MDE envisagé sur le projet de



Dématérialiser : production collaborative, circuits de validation et de signature électroniques des documents de Nîmes Métropole et de la Ville de Nîmes

Mission Modernisation Dématérialiser tout le processus de l'élaboration à la signature des documents produits par NM et la VdN : délibération, arrêté, décision,...

Permet plus d'efficience pour les utilisateurs et les usagers (sécurité des procédures, gain de temps, gain de compétences)

Gouvernance exemplaire du projet : concertation, information, formation, évaluation

20 agents formés sur l'outil Ged et Mat en 2012 77 espaces collabortaifs créés depuis la mise en place de l'outil (Ville et Agglomértaion)

Ftudes de nouveaux outils à dématérialiser



Dématérialisation prévues pour 2013 :

- demandes de congés
- bons de commande
- courriers : factures, candidatures RH, certificats d'urbanisme

...

En cours

Dématérialiser les assemblées municipales et communautaires et actes administratifs

Assemblées

Dématérialiser les assemblées et les actes administratifs pour gagner en efficience et réduire les impacts environnementaux induits

Dématérialisation des assemblées et des délibérations



Dématérialisation des décisions



Vers Nîmes Métropole exemplaire et partenaire : s'impliquer et mobiliser pour le développement durable





Descr<mark>iptif de l'action</mark>



Perspectives 2013

#### Orientation 2 : organiser les modes de concertation et de participation

Suivre, évaluer l'Agenda 21 pour l'améliorer en continu

Développement Durable Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation pour faire évoluer l'A21 en fonction des nouveaux enjeux, des nouvelles réglementations et de la mise à jour du programme d'actions

Procéder à des réajustements dans la mise en œuvre de l'A21 pour plus d'efficience Nouvel appel à projet en 2012 avec 13 nouveaux projets entrants dans l'A21 et portés par des acteurs du territoire : communes, associations, entreprises,...

11 projets subventionnés pour un montant total de 80 000 euros

Intégration de 7 nouveaux projets dans l'A21, portés par les services de Nîmes Métropole

Un Comité de suivi A21 sollicité pour donner un avis sur les nouveaux projets de l'A21

Un 1er bilan synthétique de l'A21 en 2011 mais devant être plus poussé pour 2012

Un CDD avec de nouveaux travaux. Démarrage des ateliers sur la mobilité, les achats et la construction durables dont les réflexions se poursuivront en 2013

Nouvel appel à projet en 2013 avec une dominante climat-énergie poure une contribution des acteurs locaux aux objectifs du PCET

Ralisation du bilan 2012 de l'A21

Poursuite des travaux du CDD

Amélioration du fonctionnement du Comité de suivi A21 pour une meilleure efficacité dans l'instruction des candidatures de l'appel à projet

#### Orientation 3 : renforcer les coopérations Nîmes Métropole - communes et les synergies public - privé







Construire avec les communes de Nîmes Métropole un dispositif de mutualisation dans le domaine de l'énergie territoriale

Construction

Améliorer la compétence des communes dans le domaine de l'énergie : mise en commun d'expériences et des connaissances, coordination des réseaux d'énergie, étude sur le développement des énergies renouvelables

Pas de démarrage car difficultés de liaison avec les communes : questionnaire non rempli une très grande majorité des communes



Axe 5

Vers Nîmes Métropole exemplaire et partenaire: s'impliquer et mobiliser pour le développement durable

Action Opérationnelle

Mutualiser les services de la DSI de

Nîmes Métropole avec les communes

Service

Descriptif de l'action

Mutualisation de la DSI NM et VdN Equipements et services aux autres communes :

accès Internet, Messagerie, Bureautique, Hébergement, outils métiers, écoles numériques

Permettre aux communes ayant peu de moyens d'avoir un service de qualité

Permet de:

Réduire les coûts économiques et environnementaux car matériel mutualisé (ex : mutualisation des serveurs, gestion des déchets D3E en commun,...)

Réduire les consommations en énergie, préserver les ressources, réduire les déchets car démarche éco-responsable dans le choix du matériel Gagner en efficacité : réduire les risques, les délais, les coûts

Descriptif du réalisé

Groupement de commande Matériel (13 participants) Groupement de commande Télécom (10 participants) Mutualisation Saint Côme et Maruejols / Caveirac / Bernis / Bouillargues

La Calmette/Générac

En cours:

Mutualisation de Saint Gilles/Garons

Non encore démarré :

Mutualisation de Saint-Chaptes/Cabrières/Clarensac



Perspectives 2013

Concevoir et mettre en place une aide ponctuelle fonctionnelle aux

Secrétariat Général

Propostion de groupements de commandes

Intégration de clauses de développement durable dans les procédures de marchés publics des communes









Structurer une nouvelle filière économique autour de la longévité : l'institut I2ML

Développement Economique

Structuration d'une filière autour du 5ème risque (risque dépendance)

Favoriser le développement et l'implantation d'entreprises créant des produits technologiques et services innovants en direction des aînés pour assurer le maintien à domicile et l'autonomie

En cours en 2012:

- création d'une plate-forme technologique sur la thématique du bien viellir et de l'autonomie des seniors sur le lieu de vie. Cette plate-forme technologique sera mise à disposition des entreprises et des fabricants afin qu'ils puissent concevoir et tester sur des sujets âgés des technologies, des produits et des services innovants en intégrant les utilisateurs finaux (seniors) dès la conception du produit
- Acquisition de 342 m2 prévue sur le Parc Georges Besse II
- Création d'une annexe exploitée sous forme de plate-forme technique d'environ 50 m2 prévue au sein du Département Génie Civil de l'IUT de Nîmes. Elle servira d'atelier pour les entreprises et les étudiants dans le cadre de travaux pratiques et de la conception de nouveaux produits longévité



Finalisation de la plateforme et des recrutements afin de constituer l'équipe opérationnelle



Vers Nîmes Métropole exemplaire et partenaire : s'impliquer et mobiliser pour le développement durable





Descr<mark>iptif de l'action</mark>



Perspectives 2013

Mettre en place le cluster environnement et gestion des risques

Développement Economique Sur le secteur énergies renouvelables et éco-construction

Faciliter et animer les projets collaboratifs entre les acteurs du secteur du bâtiment, de la construction et de l'énergie

L'objectif est de faire évoluer les compétences et métiers, faire émerger les marchés de la rénovation et une cellule R&D

<u>Sur le secteur énergies renouvelables et éco-construction :</u>
<u>Les actions réalisées en 2012 ont permis de concrétiser :</u>

- •La Licence professionnelle ENR-Eco Construction au sein de l'Université de Nîmes.
- •Le lancement d'une thèse de Doctorat sur le thème du Comportement impactant l'efficacité énergétique, au sein de l'IIIT de Nîmes
- La réalisation d'un catalogue des formations présentes sur le territoire, en partenariat avec la Maison de l'Emploi de Nîmes Métropole.
- •La préparation du nouveau Site Internet du cluster.
- La mise en place d'un groupe de travail, en collaboration avec les acteurs du territoire dont la CAPEB du Gard et la FFB sur l'accès à la commande publique pour les TPE et artisans.

<u>Sur la thématique des risques</u> : 4 risques émergents identifiés par la mission Défirisq dont les "résidus médicamenteux & environnement", "qualité de l'air intérieur QAI" devenant prioritaires pour Nîmes Métropole et ses acteurs académiques et économiques.

Les journée de séminaire de février et novembre 2012, animées par le Pôle Risques, ont mobilisé des acteurs locaux et nationaux, et marquent le début de la structuration des groupes de travail sur ces sujet pour 2013

<u>Sur le secteur énergies renouvelables et éco-construction :</u>

- •La concrétisation des actions du groupe de travail sur l'accès à la commande publique pour les TPE et artisans.
- •La mise en place d'une cellule de veille pour les membres du cluster.



Sur la thématique des risques :

constituer et animer les groupe de travail "résidus médicamenteux & environnement" et "QAI". Avec 2 objectifs prioritaires pour 2013 : organiser 2 congrès national sur Nîmes (congrès "pharma" / résidus médic en juin 2013, et congrès QAI en septembre) et étudier l'opportunité de plateformes technologiques d'innovation sur Nîmes Métropole







### LES FICHES - ACTIONS DE L'AGENDA 21 - Les autres maîtrises d'ouvrage Suivi / Evaluation / Perspectives 2013



Vers Nîmes Métropole exemplaire et partenaire : s'impliquer et mobiliser pour le développement durable Orientation 1: développer l'éducation au développement durable pour changer les pratiques

Faire découvrir aux enfants les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement par les agriculteurs - FD CIVAM du Gard

- Rencontres, échanges de pratiques pour une approche agro-écologique de nos jardins familiaux et partagés sur l'agglomération de Nîmes Association Côté jardins Solidaires
- "Un chemin, une école" à Pissevin Association Mille Couleurs
- Accompagner les établissements scolaires en démarche de développement durable « vers un agenda 21 scolaire » Association MNE RENE 30
- Nature et photos à Gambetta Association La Garance
- Eco-journées de la Vaunage Assocation Abeille et biodiversité et Association des communes de la Vaunage
- Elaborer un guide de bonnes pratiques en s'appuyant sur la réalisation et l'utilisation de l'école effinergie de Clarensac Commune de Clarensac
- Elaborer un Agenda 21 institutionnel à Générac Commune de Générac

#### Orientation 2 : organiser les modes de concertation et de participation

Créer un conseil d'éco-citoyenneté à Manduel - Commune de Manduel

#### Orientation 3 : renforcer les coopérations Nîmes Métropole - communes et les synergies public-privé

Signer un Contrat d'axe Nîmes-Alès entre les partenaires territoriaux - Association Nîmes Alès : Nîmes Métropole et Grand Alès





Vers Nîmes Métropole exemplaire et partenaire: s'impliquer et mobiliser pour le développement durable



Budget Prévisionnel

Calendrier prévisionnel Cohérence au regard du DD \*Economie \*Social

\*Environnement

\*Gouvernance



Accompagnement de établissements scolaires dans une démarche d'Agenda 21 scolaire.

Basé sur une méthode similaire à un Agenda 21 de territoire, après la réalisation d'un état des lieux, un programme d'action est bâti, puis mis en œuvre afin de réduire les impacts sur l'environnement et favoriser le développement durable du groupe scolaire.

Ce dispositif permet de rassembler l'ensemble des enseignants et élèves autour d'un projet commun. Il a l'avantage de permettre aux enfants de passer concrètement à l'action et donc de mettre en œuvre les connaissances acquises sur le développement durable.

Des liens avec le programme scolaire sont établis et font de ce projet une véritable démarche pédagogique.

Septembre 2012 Septembre 2013

Le budget est de 7 900 euros

Economies potentielles avec la mise en œuvre d'actions permettant des économies de fluides et de ressources.

avec l'ensemble des parties enfants, prenantes enseignants, parents et personnel de l'établissement notamment, participant ainsi au renforcement des liens sociaux. -Formation de futurs citoyens responsables.

-Forte dynamique de projets

-Actions très certainement sur des aspects sociaux : égalité, accès pour tous, vivre ensemble -Sensibilisation à la gestion durable des ressources et à la prévention des impacts environnementaux.

-Actions très certainement. permettant de préserver l'environnement.

-Formation d'un Comité de suivi ouvert à tous les acteurs et les partenaires du (enseignants, projet direction l'établissement, des élèves, élus locaux, parents d'élèves, représentants du personnel d'entretien. associations locales, fournisseurs et prestataires, etc.).

-Formation d'éco-délégués des établissements scolaires.

-Un suivi et une évaluation régulière permettra de rentrer dans un processus d'amélioration continue.

Accompagner les établissements scolaires en démarche de développement durable « vers un agenda 21 scolaire »

Association MNE-RENE 30

<sup>\*</sup>Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

<sup>\*</sup>Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

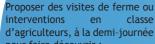
<sup>\*</sup>Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

<sup>\*</sup>Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation





Vers Nîmes Métropole exemplaire et partenaire: s'impliquer et mobiliser pour le développement durable



Descriptif du projet

- -l'alimentation de qualité issue
- ressources naturelles parmi lesquelles : l'amélioration voire le maintien de la fertilité de leur sol, la protection quantitative et qualitative de l'eau, les alternatives aux pesticides et aux énergies fossiles.
- -Le métier d'agriculteur
- -La découverte de la diversité des activités agricoles et du patrimoine agricole local, de l'action de l'homme sur le
- Ce projet permettra aussi d'interpeler les enfants sur leurs propres éco-pratiques et gestes en tant que citoyen et consommateur, dans leur vie quotidienne tout en appuyant le projet de classe de l'enseignant par des exemples concrets d'activités professionnelles.

Les animations sont assurées par des agriculteurs du réseau « Racines », formés à l'accueil éducatif.

Budget Prévisionnel

Calendrier prévisionnel Cohérence au regard du DD \*Economie \*Social

\*Environnement

\*Gouvernance

pour faire découvrir :

- de produits locaux, de saisons, aux variétés adaptées au terroir et au climat méditerranéen.
- -la protection et la gestion des
- (production, transformation, technique, gestion, vente en circuits courts).
- paysage.

Septembre 2012 Juin 2014

Le budget est de 9 825 euros TTC.

La mise en adéquation entre les modes et les choix écologiques de consommation d'une part, et une agriculture respectueuse de l'environnement et de proximité d'autre part, comme élément important de développement de l'économie locale.

Prévenir les problèmes de santé liés à une alimentation de mauvaise qualité (obésité, diabète,...)

Création de liens sociaux entre agriculteurs et jeunes consommateurs mais aussi avec les enseignants et parents.

L'identité culturelle d'un territoire et les savoir-faire de ses acteurs comme leviers du dynamisme rural et moyens de sensibilisation des citoyens au respect de l'environnement.

Partenariat avec enseignants pour construire ensemble le contenu de sensibilisation répondant aux besoins de l'enseignant. Réalisation d'un suivi et d'un bilan de cette expérience.

Faire découvrir aux enfants les pratiques agricoles respectueuses de Fédération Départemenl'environnement par les agriculteurs eux-mêmes

tale CIVAM du Gard

<sup>\*</sup>Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

<sup>\*</sup>Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

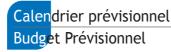
<sup>\*</sup>Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

<sup>\*</sup>Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation





Vers Nîmes Métropole exemplaire et partenaire: s'impliquer et mobiliser pour le développement durable Descriptif du projet



Calendrier prévisionnel Cohérence au regard du DD \*Social \*Economie

\*Environnement

\*Gouvernance





<sup>\*</sup>Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

<sup>\*</sup>Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

<sup>\*</sup>Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

<sup>\*</sup>Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation





Vers Nîmes Métropole exemplaire et partenaire: s'impliquer et mobiliser pour le développement durable



Budget Prévisionnel

Calendrier prévisionnel Cohérence au regard du DD \*Social \*Economie

\*Environnement

\*Gouvernance



L'association Côté **Jardins** Solidaires, riche d'une longue expérience jardinière, notamment à travers la gestion d'un jardin potager collectif et social, propose d'organiser six demi-journées de rencontres autour des pratiques du jardinage au naturel afin de contribuer à la prise de conscience et maîtriser les impacts environnementaux du jardinage sur les sols, ressources en eau, etc. Les animations se dérouleront au sein du jardin potager collectif et social de l'association situé sur la commune de Nîmes (ou sur les parcelles des jardins familiaux le souhaitant). Il s'adresse aux jardiniers amateurs des jardins familiaux et partagés. L'important est de fédérer des pratiques et des outils de travail.

Automne 2012 fin 2012 début 2013

Le budget est de 6 200 euros TTC.

Favoriser l'autoproduction de légumes constituant économie notable dans le budget familial des ménages.

-Créer des liens interculturels et intergénérationnels par le partage d'expériences et de pratiques autour du jardin, le potager étant fédérateur de convivialité et d'échanges. -Produire des fruits et légumes bio sans phytosanitaire, plus

sains pour la santé.

-Changer les pratiques jardinières, le jardin devenant lieu d'éducation : utilisation du goutte à goutte, espace de compostage, introduction de plantes compagnes, amendements naturels, respect et incitation l'équilibre écologique. -Favoriser la biodiversité.

La concertation avec les jardiniers pour définir avec eux plus précisément le contenu des ½ journées de formation afin de répondre au plus près aux besoins.

Rencontres, échanges de pratiques pour une approche agro-écologique des jardins familiaux et partagés sur le territoire de l'Agglomération

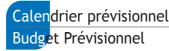
Association Côté **Jardins Solidaires** 

- \*Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.
- \*Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.
- \*Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.
- \*Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation





Vers Nîmes Métropole exemplaire et partenaire: s'impliquer et mobiliser pour le développement durable Descriptif du projet



Calendrier prévisionnel Cohérence au regard du DD \*Economie \*Social

\*Environnement

\*Gouvernance



L'association Mille couleurs a souhaité mettre en œuvre l'opération « un chemin, une école », initiée par la Fédération Française de la randonnée pédestre, dans le quartier Pissevin. Il s'agit de faire participer activement les élèves de l'école Henry Wallon à la réhabilitation d'un itinéraire pédestre, proche de l'école : « la colline aux oiseaux ». Ils auront également pour mission de réaliser une fiche signalétique et un livret pédagogique qui devront être accessibles aux enfants. Une inauguration rassemblant, parents, enfants, enseignants et habitants du quartier permettra de faire connaître ce chemin de randonnée.

Juin 2012 Septembre 2013

Le budget est de 6 200 euros TTC.

Valorisation du patrimoine naturel de l'Agglomération.

-Création de lien social, intergénérationnel dans le quartier autour du projet.

-Implication des enfants dans l'amélioration de leur cadre de -Un balisage clair sera réalisé, facilitant l'utilisation du sentier; cette création d'équipements touristiques « non agressifs » permet la préservation de l'environnement.

-L'entretien du chemin valorise le paysage et participe à la préservation des espaces naturels.

-La sensibilisation des enfants devrait permettre de contribuer à un meilleur respect de l'environnement.

Le projet est monté au sein d'un groupe de pilotage et avec différents partenaires.

« Un chemin, une école » à Pissevin : réhabilitation d'un itinéraire de randonnée

Association Mille Couleurs

- \*Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.
- \*Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.
- \*Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.
- \*Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation





Vers Nîmes Métropole exemplaire et partenaire: s'impliquer et mobiliser pour le développement durable

Descriptif du projet

Budget Prévisionnel

Calendrier prévisionnel Cohérence au regard du DD \*Social \*Economie

\*Environnement

\*Gouvernance



Création de deux journées de sensibilisation en Vaunage pour traiter d'un sujet différent à chaque fois, dans le but d'informer et d'échanger sur des suiets d'actualité.

Le lieu de la manifestation tournera dans les villages de la

La première journée mettra en lumière le changement climatique.

Septembre 2012 Fin 2013

Le budget est de 13 156 euros TTC.

Economie créée autour des événements.

Création de réseaux entre des personnes désireuses de connaître les enjeux environnementaux et le partage d'expériences.

Développer l'éveil environnemental du public présent et avoir un retour pour une meilleure prise en compte des problèmes liés à l'avenir de notre planète.

Partenariat associations pour mieux répondre aux besoins du territoire de la Vaunage.

Création des « éco-journées de la Vaunage »

Association Abeille et biodiversité et associaion des communes de la Vaunage

<sup>\*</sup>Economie: lutter contre la précarité, développer l'éfficacité économique et la croissance à travers des modes de production et de consommation durables.

<sup>\*</sup>Social: garantir l'accès à la santé et à l'éducation, améliorer les conditions de vie des habitants.

<sup>\*</sup>Environnement: diminuer les rejets polluants dans l'atmosphère, lutter contre le déboisement, la désertification et la sécheresse, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé, promouvoir les énergies renouvelables.

<sup>\*</sup>Gouvernance: implication des habitants, des élus, des acteurs économiques, via l'information, le dialogue ou la concertation